



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

roms

Question écrite n° 88813

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la question de la population rom. En effet, il lui demande quelles sont les orientations adoptées par la France, la Bulgarie et la Roumanie sur la mise en place d'une politique cohérente de prise en charge de cette population.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88813

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10133

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)